



La version que vous consultez n'est pas définitive. Cette fiche d'activité peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

5.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Auquier Bauduin ;Denayer Luc ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Les principaux thèmes abordés dans l'activité portent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les politiques salariales et le coût salarial : raisons et mécanisme de l'indexation, structure des coûts salariaux, revenus d'insertion, statuts d'emploi, etc. ; • Les systèmes de rémunération et les facteurs de transformation de ceux-ci ; • Le lien entre rémunérations et modèles de GRH (fixe, variable, modulation et liens avec l'évaluation de la performance).
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Eu égard au référentiel AA du master en sciences du travail, cette activité contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants :</p> <p>A1. Utiliser les concepts théoriques disciplinaires pertinents pour comprendre les questions du travail ;</p> <p>B1. Mener une analyse disciplinaire et pluridisciplinaire des problèmes du travail et de l'emploi en identifiant les enjeux, les acteurs et le contexte ;</p> <p>D.1. Mettre en pratique les savoirs théoriques et les articuler avec les pratiques de terrain.</p> <p>D.2. Contribuer à professionnaliser les pratiques de terrain.</p> <p>D.3. Porter un regard critique sur les pratiques professionnelles à partir d'une perspective disciplinaire ou pluridisciplinaire</p> <p>D.4. Transformer une demande sociale (individuelle ou collective) en projet réaliste (au point de vue théorique, contextuel et de sa mise en 'uvre).</p> <p>D.5. Intervenir, avec expertise et pertinence, dans des problématiques du travail et de l'emploi, les politiques sociales et les relations professionnelles dans divers contextes professionnels.</p> <p>D.6. Définir les actions à entreprendre, les mettre en 'uvre, évaluer leurs effets et les adapter si nécessaire.</p> <p>¹ D.7. Etre capable d'influencer la dynamique des relations professionnelles.</p> <p>F.1. S'impliquer dans la construction de ses propres savoirs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • en gérant sa formation de manière autonome ; • en gérant son implication dans le travail en groupe ; • en utilisant des études de cas ou des lectures spécialisées ; • à partir d'observations et d'analyses empiriques. <p>F.2. Faire preuve d'esprit critique de façon rigoureuse et argumentée.</p> <p>F.4. Communiquer oralement et par écrit, de façon claire, structurée et argumentée.</p> <p>A la fin de cette activité, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • connaître les éléments de politiques d'emploi touchant aux salaires et comprendre leurs effets sur la définition de politiques salariales en entreprises ; • connaître et comprendre les éléments intervenant dans la définition et le calcul des éléments de salaire en Belgique ; • repérer dans les systèmes de management, les modes de rémunération (et leurs modalités de mise en 'uvre) qui peuvent contribuer au développement des personnes en situation de travail ; • élaborer des plans de développement des salaires.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<ul style="list-style-type: none"> • L'examen est écrit en principe. Dans certaines circonstances exceptionnelles validées par les titulaires ou le programme PEPS, il pourrait être oral.

Méthodes d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> - Cours magistraux - Orateur invités - Lectures - Etudes de cas (actualités en la matière)
Contenu	<p>Cette activité porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les cotisations sociales et éléments des politiques d'emploi affectant la détermination des salaires en Belgique (sécurité sociale, assurance chômage, retraite, assiette de cotisations, organismes de recouvrement, plafonds, indexation, etc.) ; • la fiche de paie (obligations liées, contenu, etc.) ; • le salaire (différents modes de calcul et de rémunération, au sens strict et large, etc.) • les éléments accessoires du salaire (heures supplémentaires, congés, autres avantages, etc.) ; • la politique salariale (objectifs poursuivis par les modes de rémunération en vigueur) et le bilan social.
Ressources en ligne	<p>Les informations relatives au cours sont accessible sur la plateforme moodle : https://moodle.uclouvain.be/course/view.php?id=1744</p> <p>En cas d'enseignement en ligne (covid) Teams sera utilisé.</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • un syllabus est constitué par les titulaires du cours ; • des slides sont à la disposition des étudiants sur Moodle ; • des lectures sont recommandées par les enseignants.
Autres infos	<p>Cet enseignement sera dispensé en horaire décalé du soir et/ou du samedi matin.</p>
Faculté ou entité en charge:	<p>TRAV</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences du travail (horaire décalé)	TRAV2M	5		
Master [60] en sciences du travail (horaire décalé)	TRAV2M1	5		
Master [120] en gestion des ressources humaines	GRH2M	5		